

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST MALO - 3502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/10/2024 - 7126 - 2011 B 00180 - 531 299 600 - 2M CORPORATE


2M CORPORATE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 80.000 €
Siège social : 11 bis rue du Pont Saint Hubert – 22490 PLOUËR-SUR-RANCE
R.C.S. de SAINT-MALO n° 531 299 600

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES**

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

**Certifié conforme
Le Président**

DocuSigned by:

EC7B7CB3468E42D...

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/2024	Net au 30/06/2023
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	86 920		86 920	64 420
Créances rattachées à des participations	39 723		39 723	18 355
Autres titres immobilisés	2 550		2 550	50
Prêts	211 369		211 369	201 369
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	340 562		340 562	284 194
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	119 404		119 404	110 615
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	119 404		119 404	110 615
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	459 966		459 966	394 809
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				203 379
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 30/06/2024	Net au 30/06/2023
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	45 059	
Report à nouveau	643	9 643
Résultat de l'exercice	83 333	95 059
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	217 034	192 702
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	28 767	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	212 401	201 147
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 764	960
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	242 932	202 107
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	459 966	394 809
(1) Dont à plus d'un an (a)	224 956	1 258
(1) Dont à moins d'un an (a)	17 976	200 849
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Chiffre d'affaires net		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Autres produits	5	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	5	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	16 125	5 798
Impôts, taxes et versements assimilés	25	
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	16 150	5 798
RESULTAT D'EXPLOITATION	-16 145	-5 798
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	100 000	100 000
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	11 368	2 084
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	111 368	102 084
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	11 740	1 227
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	11 740	1 227
RESULTAT FINANCIER	99 628	100 857
RESULTAT COURANT avant impôts	83 483	95 059
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		

Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois
Sur opération en capital		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	150	
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	150	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-150	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	83 333	95 059

Dossier Financier 2024

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 2M CORPORATE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 459 966 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 83 333 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/09/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

2M CORPORATE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 80.000 €
Siège social : 11 bis rue du Pont Saint Hubert – 22490 PLOUËR-SUR-RANCE
R.C.S. de SAINT-MALO n° 531 299 600

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 OCTOBRE 2024**

❖ **Deuxième décision - Affectation du résultat**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 83.332,52 euros de la manière suivante :

Affectation :

- La somme de	60.000,00 euros
A titre de distribution de dividendes	
- Le solde, soit la somme de	23.332,52 euros
Au poste « Autres réserves »	-----
<u>TOTAL :</u>	83.332,52 euros

Ainsi chacune des 8.000 parts sociales recevra un dividende de 7,50 euros qui sera mis en paiement dans les délais légaux.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 157.034 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Information sur les dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices			
Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2023	59.000 €	0 €	0 €
30/06/2022	30.000 €	0 €	0 €
30/06/2021	0 €	0 €	0 €

2M CORPORATE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 80.000 €
Siège social : 11 bis rue du Pont Saint Hubert – 22490 PLOUËR-SUR-RANCE
R.C.S. de SAINT-MALO n° 531 299 600

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 OCTOBRE 2024**

❖ **Deuxième décision - Affectation du résultat**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 83.332,52 euros de la manière suivante :

Affectation :

- La somme de	60.000,00 euros
A titre de distribution de dividendes	
- Le solde, soit la somme de	23.332,52 euros
Au poste « Autres réserves »	-----
<u>TOTAL :</u>	83.332,52 euros

Ainsi chacune des 8.000 parts sociales recevra un dividende de 7,50 euros qui sera mis en paiement dans les délais légaux.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 157.034 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :


Information sur les dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices			
Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2023	59.000 €	0 €	0 €
30/06/2022	30.000 €	0 €	0 €
30/06/2021	0 €	0 €	0 €



ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décisions de l'associé unique du 15 octobre 2024.

**Certifié conforme
Le Président**

DocuSigned by:

EC7B7CB3468E42D...